

VILLES ET VILLAGES FLEURIS : UN PALMARÈS ADOUCISSEUR DE CRISE

La crise de la Covid-19 et son premier confinement ont fortement impacté la production horticole et celle des pépinières privées, l'organisation des villes et de leurs serres, la vie économique. Malgré la pandémie, le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF) a pris la décision de maintenir ses jurys tout en adaptant les visites et audits à cette situation de crise sans précédent. Ces dernières auront permis aux villes et villages de montrer leurs capacités de résilience mais aussi de valoriser leur patrimoine végétal, véritable atout économique pour le tourisme, surtout cet été au cours duquel les Français sont en grande partie restés sur le territoire national. Le palmarès 2020 des Villes et Villages Fleuris vient d'être annoncé. Alès (30), Auch (32), La Roche-sur-Yon (85) et Mimizan (40) reçoivent une « Fleur d'Or ». Rappelons que ce prix d'excellence, valable un an, récompense une commune labellisée « 4 Fleurs » visitée dans l'année

par le jury national. Le millésime 2020 permet à neuf communes d'accéder à la quatrième fleur, le plus haut niveau de la labellisation. Il s'agit de Josselin (56), Mellé (35), Saint-Germain-en-Coglès (35), Saint-Launeuc (22), Yèvre-le-Châtel (45), Saint-Brice-Courcelles (51), Senlis (60), Puteaux (92), Pont-l'Évêque (14). Neuf prix nationaux ont également été décernés en partenariat avec le Gnis et Val'hor : le prix de la Diversité végétale à Amiens (80) et à Pleudihen-sur-Rance (22); celui du Jardinier à Aubigné-sur-Layon (49) et à Plouharnel (56); le prix de la Protection des espaces naturels à Changé (53); celui de l'Action éducative et pédagogique à Douai (59); le prix de la Mise en valeur du patrimoine à Lectoure (32) et à Lyons-la-Forêt (27); celui de la Valorisation environnementale à Notre-Dame-de-Monts (85) et, pour finir, celui de la Valorisation touristique du label à Vichy (03). Le label « Département Fleuri » a été remis à l'Ille-et-Vilaine. ■ J.-P. R.



La ville d'Alès (Gard) reçoit cette année une « Fleur d'Or ».



Auch (Gers) est « Fleur d'Or » pour l'année 2020.



Josselin (Morbihan) accède à la quatrième fleur.



Yèvre-le-Châtel (Loiret) ajoute une quatrième fleur sur son panneau.

PHOTOS : CNVVF